

Assemblée spéciale du 8 novembre 2023

2023-11-110	Adoption de l'ordre du jour
2023-11-111	Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 octobre 2023
2023-11-112	Nomination de la secrétaire et de la trésorière par intérim
2023-11-113	Nomination au poste de président du conseil d'administration
2023-11-114	Nomination au poste de vice-président du conseil d'administration
2023-11-115	Autorisation de signature – Addenda au bail - Bâtiment du 4, rue Albert-Bergeron
2023-11-116	Caisse Desjardins – Signatures autorisées au compte
2023-11-117	Comptes à recevoir
2023-11-118	Comptes à payer
2023-11-119	Approbation des salaires
Retiré	Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024
2023-11-120	Demande de congé sans solde – Vincent Giguère
Retiré	Entente commune de terminaison d'emploi
2023-11-121	Levée de l'assemblée

Le 9 novembre 2023

À une séance spéciale du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 8 novembre 2023 à treize heures trente (13h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Frédéric Broué, vice-président
André Ibghy, membre
Michel Bazinet, membre
Dominique Forget, membre

Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim
Valérie Villeneuve, trésorière par intérim

Étaient absents : Messieurs Richard Forget, président, Sébastien Lajoie, greffier trésorier et Luc Grenon, membre

Ouverture de la séance

2023-11-110

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour, avec les modifications suivantes :

Retrait des points suivants :

- **Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024**
- **Entente commune de terminaison d'emploi**

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

2023-11-111

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 octobre 2023

CONSIDÉRANT QU'

une copie de ce procès-verbal a été remis au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 5 octobre 2023.

ADOPTÉE

2023-11-112

Nomination de la secrétaire et de la trésorière par intérim

CONSIDÉRANT

l'absence pour une durée indéterminée de monsieur Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier ;

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de nommer une secrétaire et une trésorière par intérim jusqu'à ce qu'une nouvelle personne soit nommée pour assumer les fonctions de façon permanente ;

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts nomme madame Gabrielle Labonté à titre de secrétaire par intérim et madame Valérie Villeneuve à titre de trésorière par intérim, jusqu'à ce qu'une nomination permanente ait lieu pour ces postes.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim, à signer la présente résolution.

2023-11-113

Nomination au poste de président du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de nommer un président du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE

la durée du mandat du président est d'un an et est renouvelable ;

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts nomme monsieur Frédéric Broué à titre de président pour une période d'un an, soit du 9 novembre 2023 au 9 novembre 2024.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

2023-11-114

Nomination au poste de vice-président du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de nommer un vice-président du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE

la durée du mandat du vice-président est d'un an et est renouvelable;

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts nomme monsieur Richard Forget à titre de vice-président pour une période d'un an, soit du 9 novembre 2023 au 9 novembre 2024.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-11-115

Autorisation de signature – Addenda au bail - Bâtiment du 4, rue Albert-Bergeron

CONSIDÉRANT

le bail intervenu entre la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (Ville) et la Régie incendie des Monts (RIDM), à la suite de la résolution numéro 2021-12-117 adoptée lors de la séance du conseil d'administration le 2 décembre 2021, pour la période du 1er janvier 2021 jusqu'au moment où la future caserne sera prête et que la RIDM pourrait intégrer le bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE

la Ville loue à la RIDM les biens immeubles nécessaires afin d'offrir les services de sécurité incendie qu'ils dispensent à ses villes membres dans les locaux appartenant à la Ville, lesquels sont situés au 4, rue Albert-Bergeron, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 2L5;

CONSIDÉRANT QUE

la nouvelle caserne n'est pas érigée et qu'il y a lieu de prévoir le loyer pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT

les discussions intervenues entre les parties;

CONSIDÉRANT l'addenda soumis;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- approuve l'addenda au bail entre la Régie incendie des Monts et la Ville ;
- autorise le président du conseil d'administration, et la trésorière par intérim de la RIDM à signer pour et au nom de la Régie incendie des Monts, l'addenda au bail.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-11-116

Caisse Desjardins – Signatures autorisées au compte

CONSIDÉRANT QU'

il y a eu changement au poste de président et vice-président du conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, le tout effectif à compter du 9 novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu d'ajouter Valérie Villeneuve, trésorière par intérim, parmi les signataires ;

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de mettre à jour les autorisations de signatures relatives à l'institution financière de la Régie ;

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte les conditions suivantes à l'effet que :

1. Deux signataires soient requis parmi les administrateurs de la Régie incendie des Monts ; soit Frédéric Broué, président ou Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, greffier-trésorier ou Valérie Villeneuve, trésorière par intérim ;
2. Ces mêmes personnes ont l'autorisation d'agir au nom de la Régie pour :
 - retirer des fonds ou ordonner que des fonds soient virés des comptes de la Régie par quelque moyen que ce soit, notamment en établissant, tirant, acceptant, endossant ou signant des chèques, des billets à ordre, des lettres de change, des ordres de paiement d'espèces ou d'autres effets ou en donnant d'autres instructions .
3. L'institution financière recevra une copie de la présente résolution.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-11-117

Comptes à recevoir

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 25 octobre 2023.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-11-118

Comptes à payer

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 25 octobre 2023, au montant de 92 079.28\$.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-11-119 Approbation des salaires

Il est proposé par Dominique Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les listes des salaires ci-dessous :

Description	Montant	Période	Date de la liste
Salaire des élus Paie #11	930,13 \$	CA octobre 2023	2023-10-25
PP21 - 2023	66 210,77 \$ (SOPFEU : 4 698,68\$)	Du 2023/09/17 au 2023/09/30	2023-10-17
PP22 - 2023	65 301,81 \$ (SOPFEU : 3 727,61\$)	Du 2023/10/01 au 2023/10/14	2023-10-25

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Retiré Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024

Ce point est retiré

2023-11-120 Demande de congé sans solde – Vincent Giguère

CONSIDÉRANT QUE

le pompier Vincent Giguère a transmis une demande de congé sans solde d'une durée d'un (1) an ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte la demande de congé sans solde d'une durée d'un (1) an du pompier Vincent Giguère, soit du 8 novembre 2023 au 8 novembre 2024 inclusivement.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, vice-président et Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim à signer la présente résolution.

Retiré Entente commune de terminaison d'emploi

Ce point est retiré

2023-11-121 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Bazinet, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 13h35.

Frédéric Broué, vice-président

Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim